

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Poitiers,
Vu les propositions du Président,

DATE DE LA CR	08/11/2018
---------------	------------

DELIBERATION CR PLENIER N°	THEMATIQUE	OBIET	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CR	OBSERVATION
20181108-1	PEDR	Principes d'attribution de la PEDR au titre de 2018	Approbation de l'attribution d'une prime de 4 300 euros à tous les candidats à la PEDR classés A et B par l'instance nationale			24	Favorable à l'unanimité	Avis avant transmission au CA
20181108-2	Part F2	Répartition du retour à l'UP de la part F2 prélevée sur les contrats gérés par le CMRS en 2017	Approbation du versement du retour F2 dans l'UB Recherche et de son utilisation pour fluidifier les reports, le solde étant versé sur le PPI			24	Favorable à l'unanimité	

Fait à Poitiers, le 8 novembre 2018
Le président de séance

Serge HUBERSON

